

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)*

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2023

Le vingt octobre deux mille vingt-trois

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE,
Maire de la Commune.*

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 octobre 2023

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric, COUSSEAU Stéphanie, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, DÉNOUE Joël, MOUNIER Marlène, MARTY Didier, COUSSEAU Hervé, CATINOT Isabelle, MEIGNEIN Christine, TEXIER Isabelle et BEULZ Loïc.

Pouvoir(s) : CADORET Anita à CHAIGNAUD Éric, NEBOUT Frank à DÉNOUE Joël.

Absent(e) : LASNIER Isabelle

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 18

Secrétaire de séance : BEULZ Loïc

N° 2023-06-11

11) Acquisition de terrain près de l'ancien stade :

Rapporteur : Le Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de transaction de biens avec la famille ROY de Birac suite à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme communal applicable depuis juillet dernier.

Cette famille dispose de terres partiellement constructibles et limitrophes à des biens de la commune, dans le bourg de Jurignac également pour partie constructibles.

Le rassemblement de parcelle pourrait notamment permettre la réalisation d'un lotissement communal et une vision globale d'aménagement de bourg.

Compte tenu que les terrains appartiennent à la même famille mais à des entités différentes, Monsieur le Maire explique que les transactions suivantes pourraient être faites :

Acquisition à **Monsieur et Madame ROY Alain et Marie Noëlle**, domiciliés 8 avenue de la Grande Plage 17200 ROYAN :

de la parcelle cadastrée quartier 000 section B n° 738 d'une superficie totale de 4 118 m²

au prix de 1,70 €/m² pour la partie constructible (1905 m²) soit 3 238,50 €

au prix de 0,25 €/m² pour la partie non constructible (2 213 m²) soit 553,25 €

Soit un total pour la parcelle de **3 791,75 €**

(voir plan annexé)

Acquisition à la **Société d'exploitation ROY à Birac**, sise 16120 BIRAC :

d'une partie (17 045m²) de la parcelle cadastrée quartier 000 section B n° 855.

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
 Commune de VAL DES VIGNES
 Leudif: "Pétignac Jurignac"
 Section B

PLAN DE BORNAGE DE DIVISION

Echelle:

Terrain cédé par la SAS Société d'Exploitation Roy à Birac
 à la Commune de VAL DES VIGNES :
 -B-855p(é) : 17045m² (superficie réelle)

- Légende:**
- Borne nouvelle
 - Borne existante
 - Application cadastrale non garantie
 - Spit existant
 - Croûture existante
 - Rang de vignes
 - Limite divisoire
 - Limite définie par procès-verbal de bornage
 - Limite certaine existante issue du plan dressé le 16/09/2021 par M. FEDER (210424).
 - Limite certaine existante issue du plan dressé le 11/03/2022 par M. FEDER (220260).
 - Limite en cours de définition par PV dressé le 21/07/2023 par M. FEDER (230279).



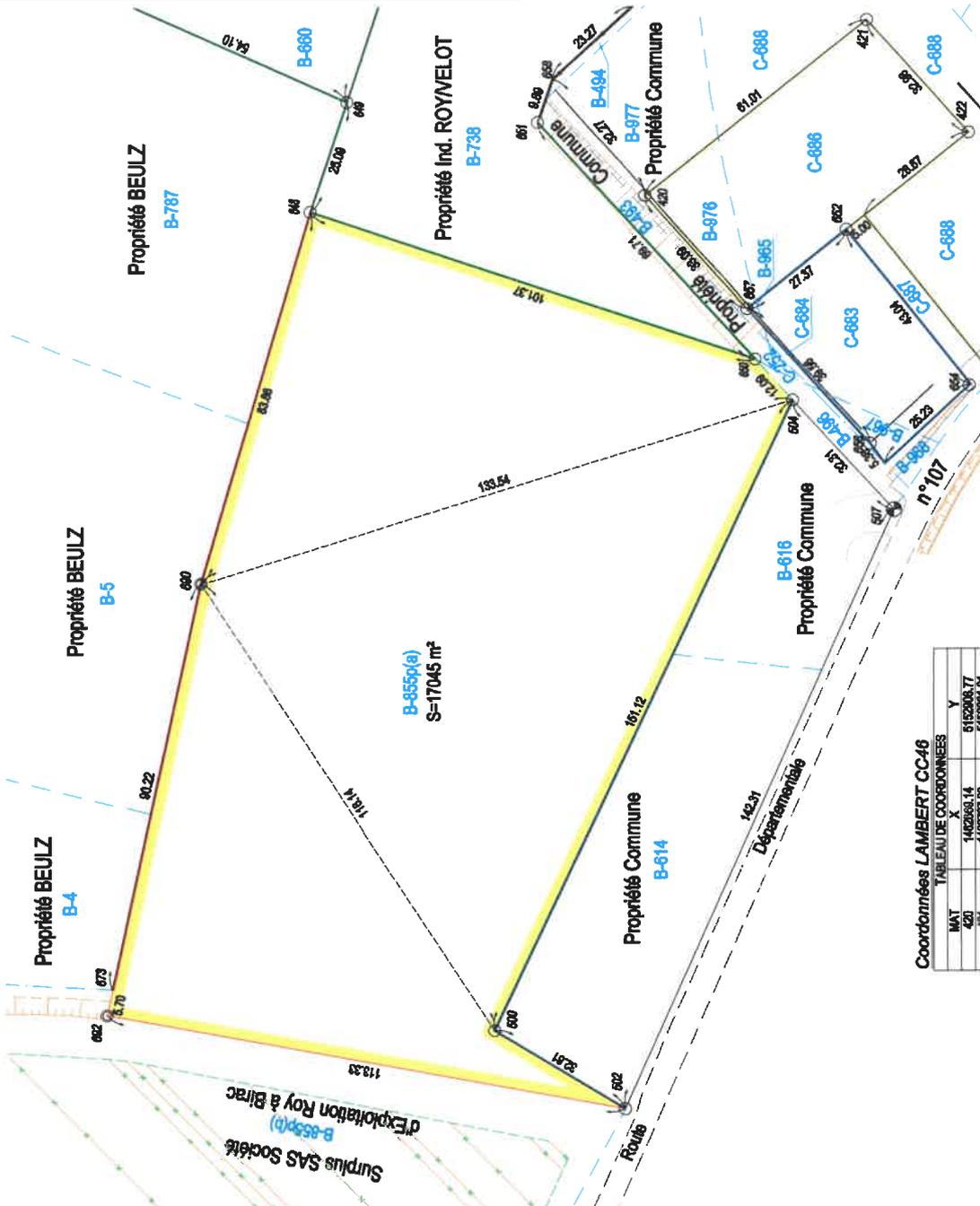
Agence de Barbezieux-Saint-Hilaire
 1, Allée des Noyers
 05 45 78 18 85

30551, Route de Gant-Pentecôte
 16300 BARBEZIEUX SAINT-HILAIRE
 abb.barbezieux@gmail.com
 abb.suaile@gmail.com

83, Rue de Pons
 16100 COGNAC
 ams.cognac@gmail.com
 abb.barbezieux@pntac.com



Dossier : 230490
 Date : 16 octobre 2023
 Suivi par : RF-MO-JV



Coordonnées LAMBERT CC46
 TABLEAU DE COORDONNÉES

MAT	X	Y
420	1462060,14	6152000,77
421	1462707,09	6152085,91
422	1463082,37	6152033,34
600	1462497,37	6152841,04
602	1462870,82	6152818,92
604	1462624,03	6152816,70
607	1462985,79	6152981,02
648	1462980,00	6152973,14
649	1462933,08	6152984,91
650	1462985,08	6152951,68
651	1462951,59	6152985,28
654	1462927,73	6152938,87
656	1462915,19	6152990,14
657	1462944,61	6152990,87
658	1462994,48	6152928,78
673	1462497,02	6153003,27
690	1462986,24	6153004,36
692	1462497,48	6153024,46